

# Catalogue prêt de matériel

À destination des communes  
et des associations



# Sommaire

- ▲ Totem tri p.3
- ▲ Pinces de ramassage de déchets p.4
- ▲ Gobelets réutilisables p.5
- ▲ Vaisselle réutilisable p.6
- ▲ Documents en libre-service p.7
- ▲ Comment réserver le matériel p.8
- ▲ Fiche de réservation p.9
- ▲ Accompagnement p.10

# Prêt de matériel

**Pour les communes et les associations** qui le souhaitent, le Syndicat Emeraude met à disposition du matériel et de la documentation afin de sensibiliser au maximum les administrés lors des manifestations sur la gestion des déchets.

**Pour toute réservation**, la procédure se trouve en page 8. La mise à disposition et la restitution du matériel s'effectueront sur le site du Syndicat Emeraude au Plessis-Bouchard.

Le Syndicat Emeraude propose également de vous accompagner dans votre projet de réduction des déchets. Pour en savoir plus, consultez la page 10.

# Totem tri

Conçu d'une manière ludique, il n'aura jamais été aussi simple de faire le tri sur les manifestations.

## Conditions requises :

Prêt réservé aux événements communaux.

## Éléments prêtés :

De 1 à 5 totems de tri, en fonction du nombre de participants à l'événement.

Sacs poubelles transparents offerts par le Syndicat.

## Durée du prêt :

Selon la durée de l'événement.

## Descriptif :

Une structure en métal composée de trois couvercles (jaune, vert et marron), tous trois accompagnés de leurs affiches afin de faciliter le tri lors de vos événements.

Possibilité de changer les visuels des affiches, selon la cible des événements (verre, compostage, ordures ménagères,...).

Hauteur : 3.15 mètres

Utilitaire conseillé : < 10 m<sup>3</sup>

Volume des sacs : 110 litres

Poids total d'un totem tri : 24,08 kilos



# Pinces de ramassage de déchets

Lors d'un évènement, au lieu de vous baisser pour ramasser les déchets, empruntez nos pinces !



## Durée du prêt :

15 jours maximum

## Descriptif :

Pince ergonomique facilitant le ramassage des déchets, facile à manipuler, plus besoin de se baisser.

Hauteur : 97 cm

20 pinces maximum

# Gobelets réutilisables

Limitez vos déchets lors de vos événements !

## Éléments prêtés :

- Gobelets réutilisables avec le logo du Syndicat Émeraude (maximum 100).

## Durée du prêt :

Selon la durée de l'événement.

## Descriptif :

L'utilisation de gobelets réutilisables permet d'éviter l'achat de gobelets jetables en plastique ou en carton ainsi que la production de déchets correspondants.



# Vaisselle réutilisable

Limitez vos déchets lors de vos manifestations !

## Éléments prêtés :

- 80 assiettes en plastique rigide
- 80 couteaux à beurre en inox
- 80 fourchettes en inox
- 80 cuillères à soupe en inox
- 80 cuillères à café en inox

## Durée du prêt :

Selon la durée de l'événement.

## Descriptif :

L'utilisation de vaisselle réutilisable permet d'éviter la quantité de déchets produite par l'utilisation de vaisselle jetable en plastique ou en carton.



# Nos guides à disposition

Nous proposons différents outils de communication disponibles sur simple demande.



# Réserver du matériel en 5 étapes

- 1** Remplissez la fiche de réservation p.9, en prenant en compte les conditions d'utilisation.
- 2** Envoyez la fiche par e-mail ou par courrier.
- 3** Le Syndicat Émeraude prendra contact avec vous.
- 4** Une fois la convention signée, venez chercher le matériel au Syndicat Émeraude.
- 5** Le matériel est à récupérer et à rendre dans les locaux du Syndicat Émeraude, dans son état d'origine.



# Fiche de réservation

Le contexte : .....

Nom de la structure : .....

Adresse de la structure : .....

Nom du contact : .....

Fonction : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Période d'emprunt souhaitée : du ..... au .....

## Cocher le matériel souhaité et indiquer la quantité :

..... Totems tri ..... Vaisselle réutilisable

..... Pincettes de ramassages de ..... Documents  
déchets

..... Gobelets réutilisables

**Attention** : le matériel doit être emprunté et rendu dans les locaux du Syndicat Émeraude, pendant les horaires d'ouverture. Leur transport est à votre charge.

En cochant cette case, j'autorise que mes données soient conservées pour recevoir le programme d'animation et de sensibilisation du Syndicat Émeraude.

**Merci de retourner ce document complété aux coordonnées suivantes :**

anim@syndicat-emmaude.fr

ou

172, Chaussée Jules César  
95 130 Le Plessis-Bouchard

# Accompagnement

Le Syndicat Émeraude propose d'accompagner les communes dans leurs projets de réduction des déchets.

- Accompagnement dans l'installation de composteurs pour les déchets de restauration collective.
- Conseils personnalisés pour la gestion du gaspillage alimentaire en restauration collective.

Tout autre projet visant à réduire les déchets peuvent être proposés aux chargées de sensibilisation qui se feront un plaisir de vous conseiller.

# Merci !



Syndicat Emeraude

172, Chaussée Jules César  
95 130 Le Plessis-Bouchard



01 34 11 92 90



[www.syndicat-emeraude.fr](http://www.syndicat-emeraude.fr)



[anim@syndicat-emeraude.fr](mailto:anim@syndicat-emeraude.fr)



Retrouvez-nous sur nos réseaux !

